

## Au service de l'Erdre...

Valoriser la superbe rivière de l'Erdre et l'ensemble de sa vallée, dynamiser les initiatives qui permettent la préservation ou la restauration de ce riche milieu naturel, accompagner ou porter les actions visant un développement –évidemment raisonnable- de ce site... Le projet de l'EDEN est ambitieux, il s'est déjà concrétisé dans diverses actions, mais il n'est sans doute pas assez connu et reconnu. Comme l'Erdre elle-même ne bénéficie pas encore d'une juste renommée. C'est tout l'enjeu de la publication périodique que nous lançons aujourd'hui. Cette "Feuille de l'Erdre" veut parler à tous ceux qui s'intéressent à la vallée et à la rivière de l'Erdre, aux usagers, riverains, touristes... Nous souhaitons ainsi diffuser la connaissance et renforcer l'attractivité de l'Erdre, partager ou faire prendre conscience de la richesse de ce patrimoine. La "Feuille de l'Erdre" sera donc délibérément au service de l'ensemble des membres et partenaires de l'EDEN, en tant qu'outil de communication ouvert largement à tous ceux qui veulent faire partager leurs préoccupations, leurs actions – et sans doute aussi leur passion – pour l'Erdre. La "Feuille de l'Erdre" sera donc, tout simplement, au service de l'Erdre.

**Guy Lemaire**

*Président du Syndicat Mixte EDEN*

**ÉDITORIAL**

## > événement

# EDEN : de la réflexion à la gestion globale



**EDEN**, Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable, a été créée en 1990 à l'initiative du Conseil Général de Loire-Atlantique et des collectivités en charge de la gestion de l'Erdre et de ses rives. Alors sous forme d'association, l'EDEN avait la vocation de devenir une instance de réflexion, de concertation et de dialogue autour de la vallée. Depuis 1997, l'EDEN a été refondée en Syndicat mixte, qui s'est engagé dans la définition d'une politique de gestion globale du site de la vallée de l'Erdre.

Avec ses membres (Conseil Général, communes riveraines : Nort-sur-Erdre, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert, Sucé-sur-Erdre, Carquefou, La Chapelle-sur-Erdre, Nantes), et depuis août 2000 le District de l'Agglomération Nantaise, l'EDEN se préoccupe de l'Erdre sous toutes ses facettes : préservation de l'environnement, développement économique durable et promotion touristique. Ainsi, parmi les axes majeurs de l'action quotidienne de l'EDEN, on peut relever la protection et la mise en valeur des zones humides et de la qualité des eaux, la gestion de la navigation sur la rivière, ou encore le développement des activités pédagogiques liées à l'Erdre... Travailler avec les enfants, afin que l'Erdre ait un bel avenir.

## Un "Contrat Vert" pour le Hocmard

L'EDEN et le Conseil Général de Loire-Atlantique ont signé un Contrat Vert en faveur du Hocmard. Ce ruisseau, qui prend sa source sur la commune de Grandchamp-des-Fontaines, va être restauré et valorisé sur les communes de La Chapelle-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre.

Une mangrove (végétation proche de celle de régions côtières tropicales !), des roselières, une partie amont plus marquée par la présence de l'homme... Le petit ruisseau du Hocmard et les 3 types de paysage que l'EDEN y a analysés méritent une forte mobilisation. Le Contrat Vert permettra ainsi de restaurer à la fois le cours d'eau (Hocmard et affluents) mais aussi la zone humide de la Boire de Nay. À terme, cette opération débouchera sur une invitation au public à découvrir cette zone, avec l'installation de panneaux d'information et l'édition d'une brochure pédagogique.

*( Une restauration sur trois ans )*

Étalée sur 3 ans (2001/2003) entre les études et la fin des travaux, cette opération représentera une enveloppe de 750 000 F, financée par l'EDEN, le Conseil Général, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Direction Régionale de l'Environnement, et les 2 communes riveraines du ruisseau.

La concertation avec les propriétaires riverains et les autres acteurs locaux concernés (chasseurs, pêcheurs, etc.) sera menée par un agent de l'EDEN. Le début effectif des travaux est programmé pour juin 2001.



# L'Erdre se na en douceur

**8 ou 15 km/h... L'Erdre se conjugue en deux temps. Point de passage entre la Loire et le Canal de Nantes à Brest, espace majeur pour les activités nautiques, la rivière est un carrefour où se croisent différents types d'embarcation. Sécurité des usagers, respect des autres mais aussi protection de l'environnement... Autant d'enjeux qui justifient la limitation de la vitesse de navigation.**



**A**Avirons, canoës-kayaks, voiliers, planches, péniches, coches d'eau, barques, vedettes... Pour autant de sillages sur l'Erdre. La rivière, trait d'union entre la Loire et le Canal de Nantes à Brest, est en effet fréquentée par différents types d'embarcations, bien qu'il soit difficile d'en estimer le nombre exact. Seules sources fiables : les passages aux écluses. En 1999, 1 336 passages ont ainsi été recensés sur le canal (1 973 en 1991) et 948 à Saint-Félix.

Quoiqu'il en soit, la seule diversité des utilisateurs de l'Erdre peut être source de risques, pour l'homme bien-sûr, mais également pour l'environnement. C'est pourquoi, comme sur la route, des règles de navigation ont été mises en place, souvent à la demande des usagers. Parmi les plus importantes : le respect de la vitesse. Celle-ci est ainsi limitée à 8 km/h dans les ports et hors du chenal, et à 15 km/h dans le chenal en dehors des ports.

### Sécurité et protection

La sécurité est évidemment l'enjeu prioritaire de ces limitations. Beaucoup d'enfants pratiquant une activité nautique sur l'Erdre, il s'agit à la fois d'éviter autant que possible le risque de collision et de diminuer au maximum celui de blesser une personne tombée à l'eau. De même, une vitesse réduite permet de limiter le batillage (remous provoqués par un bateau), pouvant déstabiliser certaines petites embarcations.

Mais la protection de la nature est également en jeu. Les vagues créées par le batillage des bateaux sont en effet à l'origine de l'érosion des berges, endommageant alors les terrains et sentiers piétonniers le long de la rivière. Sans oublier le bruit provoqué par les moteurs, qui peut

# Navigation



perturber et les usagers venus profiter de la quiétude du plan d'eau, et la faune sauvage, l'un des attraits majeurs de la rivière.

## Navigation harmonieuse

Et qui dit règles, dit sanctions potentielles. De manière globale, la navigation dépend du Règlement Général de Police, valable dans toute la France pour tous les cours d'eau navigables. Un Règlement Particulier de Police a également été édicté pour chaque cours d'eau, celui de l'Erdre datant de 1991. La Police Nationale assure ainsi une présence entre mai et septembre, période importante de fréquentation, entre l'écluse Saint-Félix et Gachet. La Gendarmerie est quant à elle sur place toute l'année. Depuis janvier, sa vedette est affectée au noyau nautique de Saint-Herblain et une unité est en cours d'organisation pour assurer une surveillance de la Loire, de la Sèvre Nantaise, de l'Erdre et du canal de Nantes à Brest. Mais le mieux est encore de jouer le jeu. Il faut savoir que quelle que soit l'embarcation, qu'elle soit motorisée ou non, c'est la responsabilité de son utilisateur qui est systématiquement engagée sur la rivière. Autant accepter de respecter et partager cet espace... pour une navigation harmonieuse et sereine.

## quelques règles

- Balisé entre le pont de la Jonelière et la plaine de la Poupinière (bouées rouges à droite, noires à gauche), **le chenal** sert à canaliser la navigation des gros bateaux qui doivent y circuler à droite, avec priorité aux bateaux de plus de 20 tonnes. De même, les bateaux du chenal sont prioritaires sur ceux naviguant à l'extérieur.
- **Les côtés du chenal** sont déterminés dans le sens du courant (rive droite à droite du sens amont-aval). Ici, les bateaux non-motorisés sont prioritaires sur les bateaux à moteur. Tout bateau qui rattrape doit manœuvrer pour doubler et n'a alors plus la priorité. Entre navires à moteur, la priorité est à droite et le croisement s'effectue babord à babord.
- La baignade, le ski nautique, la plongée sous-marine et les motos aquatiques sont **interdits** sur l'Erdre.



## > rendez-vous

- **8 octobre**  
rallye pédestre  
(avec jeux et questions),  
Sucé-sur-Erdre.
- **8 octobre**  
randonnée pédestre (5  
circuits dans la journée),  
Nort-sur-Erdre.
- **19 octobre**  
randonnée de 10 km  
(plan d'eau- Erdre navi-  
gable), Nort-sur-Erdre.
- **11 et 12 novembre**  
exposition artisanale,  
Sucé-sur-Erdre.
- **3 décembre**  
cross national de l'Erdre,  
La Chapelle-sur-Erdre



## > renseignements

- **Office de Tourisme de Nantes**  
02 40 20 60 00
- **Office de Tourisme de Carquefou**  
02 40 68 08 00
- **Office de Tourisme de Sucé-sur-Erdre**  
02 40 77 70 66
- **Office de Tourisme de Nort-sur-Erdre**  
02 51 12 60 74

# tourisme

# L'Erdre se dévoile sur l'eau

**L'Erdre s'ouvre. Randonnées pédestres, VTT, découvertes de la faune et de la flore, rendez-vous culturels... Mais c'est sur l'eau qu'elle se découvre véritablement. Location de bateaux habitables, canoës-kayaks, dériveurs, pédalos... au choix du touriste ou du promeneur d'un jour.**



«La plus belle rivière de France !» François 1<sup>er</sup> avait déjà succombé au charme ensorceleur de l'Erdre. Aujourd'hui encore, elle captive et fascine, capturant le promeneur au gré de ses 25 km de fil d'eau entre l'écluse de Saint-Félix et celle de Quiheix. Robert Feildel, Président de l'Office de tourisme de Sucé-sur-Erdre et membre du Syndicat Mixte EDEN la raconte. «Elle est une succession de parties étroites et rocheuses et de grands plans d'eau ouverts, où les parties boisées alternent en permanence avec les belles propriétés. Ce rapport intime entre l'homme et la nature est certainement sa grande richesse».

L'Erdre en effet se métamorphose tout au long de sa descente depuis l'Anjou vers la Loire. D'abord sauvage, elle s'ouvre à la navigation à partir de Nort-sur-Erdre, offrant alors ses replis ombragés aux pêcheurs au fil de son voyage. Site classé, sa vallée s'ouvre soudain sur les parcs à l'anglaise entourant châteaux et belles demeures, avant de gagner Nantes au rythme des dériveurs et avirons, et de goûter au parfum oriental de l'île de Versailles.

Pour la découvrir réellement, un seul moyen : il faut embarquer. «On peut certes l'approcher à pied ou à vélo, mais

on ne l'appréciera alors que par «bouts». De nombreux canaux et boires se jettent en effet dans l'Erdre, empêchant d'en suivre les rives de façon continue. C'est aussi son charme. La rivière se mérite. Beaucoup de touristes demandent comment la longer en voiture. Heureusement, ce sera toujours impossible».

## “Jardin” du pays nantais

Si bien qu'à Nantes, Sucé-sur-Erdre ou Nort-sur-Erdre, les offices de tourisme jouent la carte de l'eau. Le tourisme fluvial est ainsi en vogue, essentiellement auprès des Français qui recherchent des locations de bateaux habitables au week-end ou à la semaine. «Souvent, ils découvrent l'Erdre grâce au canal de Nantes à Brest, étant persuadés que celui-ci arrive directement en ville», précise-t-on à l'Office de Tourisme de Nantes. Canoës-kayaks, pédalos, bateaux électriques, mais aussi VTT, randonnées pédestres, découvertes de la faune et de la flore prennent ensuite le relais pour aborder l'Erdre.

Mais elle reste avant tout le «jardin» des habitants du pays nantais... leur donnant même Rendez-Vous chaque année pour fêter la fin de l'été en régates et musiques du bout du monde !



3, quai Ceineray - B.P. 94 109 - 44041 Nantes cedex 1  
Tél. 02 40 99 12 53 - Fax : 02 40 99 17 32  
syndicat-mixte-eden@wanadoo.fr